



## Admission

SAMSAH

### A QUI S'ADRESSE LE SAMSAH ?

Le SAMSAH Ile de Nantes peut accueillir toute personne adulte bénéficiant d'une orientation SAMSAH de la MDPH au titre d'une difficulté psychique :

MDPH : 0800 40 41 44 (numéro vert gratuit)

Site web : [www.cg44.fr/cg44/jcms/c\\_12324/la-mdph](http://www.cg44.fr/cg44/jcms/c_12324/la-mdph)

### ADMISSION

- ◆ La personne dépose une demande auprès du SAMSAH.
- ◆ Un entretien permet de présenter le service et de définir conjointement des objectifs de travail.
- ◆ Le dossier administratif est constitué.
- ◆ La demande est étudiée et validée.
- ◆ La personne est informée de la période de son admission (éventuelle liste d'attente).
- ◆ L'admission définitive est formalisée par la contractualisation de l'accompagnement.

## Situation

SAMSAH

### Coordonnées

**SAMSAH**

**12 RUE GEORGES MANDEL**

**44200 NANTES**

*Centre d'Habitat l'Etape*

**291 route de Ste Luce**

**44300 NANTES**

**Tel : 02 40 14 43 38 — Fax : 02 28 23 70 92**

**ch.secretariat@etape-nantes.fr**

<http://www.etape-nantes.fr>



# SAMSAH « ÎLE de NANTES »

**Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap Psychique**

**Ouverture**

**le 1er septembre 2014**

**Une réunion d'information se tiendra le**

**Vendredi 20 juin 2014 9h30-12h30**

**Salle Bonnaire**

**1 rue Koufra**

**44000 NANTES**

**Service géré par l'Association l'Etape**



# Présentation

## SAMSAH

### QU'EST-CE QUE LE SAMSAH ÎLE DE NANTES ?

Le SAMSAH « Île de Nantes » est un service d'accompagnement médical et social pour des adultes fragilisés par des troubles psychiques (psychose, troubles de la personnalité...). Les accompagnements favorisent l'accès aux dispositifs de droits communs, tant sur le plan du soin (santé somatique et santé psychique) que du social, en favorisant l'**inscription citoyenne** des personnes accompagnées.

Le SAMSAH s'adresse particulièrement à des personnes en situation de rupture ou de risque de l'être, tant sur le plan des soins que sur celui de leur inscription sociale.

9 partenaires sont à l'initiative du projet. Ils en assurent le pilotage. Leur volonté commune est de partager leurs expériences afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap psychique.

La gestion SAMSAH est confiée à l'association l'Etape.

### QUI FINANCE ?

Le financement de l'accompagnement est pris en charge conjointement par les organismes de l'Assurance Maladie, sur tarification de l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire (ARS), et par le Conseil Général de Loire Atlantique.

# Missions

## SAMSAH

Le SAMSAH propose un soutien et un accompagnement médico-social personnalisés prenant en compte les besoins de la personne.

**Le projet d'accompagnement** est co-construit avec la personne.

La durée de la prise en charge est limitée dans le temps (fixée par la CDAPH) mais peut-être renouvelée.

#### L'intervention du SAMSAH peut porter sur :

- ◆ Une aide à la gestion de la vie quotidienne,
- ◆ Un soutien à l'inscription dans une démarche de soins,
- ◆ Un accompagnement aux démarches administratives,
- ◆ Une aide dans les démarches liées à la formation et à l'emploi,
- ◆ Un accès aux activités, aux loisirs, à la participation à la vie citoyenne.

Les professionnels de l'équipe SAMSAH sont donc amenés à faire des accompagnements aussi bien au domicile des personnes, que dans les locaux du service ou vers des démarches dans la cité. Ils favorisent les liens avec tous les partenaires nécessaires à la réalisation du projet d'accompagnement.

# Organisation

## SAMSAH

Une équipe d'accompagnement composée de 8 personnes.

**Des professionnels de la santé** : cadre de santé, médecin généraliste et psychiatre, psychologue, infirmiers.

**Des professionnels du social** : Aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, assistant de service social.

#### Une équipe administrative.

Le SAMSAH Île de Nantes travaille en réseau avec de nombreux partenaires afin d'accompagner les personnes vers :

- ◆ Partenaires du soin: Services de soins hospitaliers Professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers) ; Centres Médico-Psychologiques...
- ◆ Partenaires sociaux : MDPH ; GEM, organismes de protection juridique, établissements médico-sociaux ; services d'accès à l'emploi ...

#### Horaires d'ouverture :

Accueil dans les locaux

Du **lundi au samedi de 9h00 à 20h00**

*Une permanence téléphonique est assurée pour les personnes accompagnées par le service.*

**24h/24, 7 jours/7**